



13 novembre 2007

AVIS DE COUP DE VENT DIFFAMATOIRE SUR BREST.

Colloque sur les « Charlatans de la santé » à la Fac de droit de Brest.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les 16 et 17 novembre 2007 se tiendra à Brest un colloque organisé par le Centre de recherche en psychologie de l'Université de Brest sous l'égide du Ministère de la santé et intitulé : « les charlatans de la santé », titre qui en dit long sur les véritables intentions et l'objectivité de ce « colloque ».

L'Omnium des libertés est une association loi 1901, fondée à l'initiative de Louis Pauwels, dont le siège est en Bretagne et qui lutte depuis des années contre les discriminations, les diffamations et les amalgames de toutes sortes dans le domaine des nouvelles spiritualités et des médecines alternatives.

L'Omnium des Libertés vous mets en garde contre la présence, en tant qu'intervenants à ce colloque, de personnalités connues pour leurs opinions très marquées contre les nouveaux mouvements spirituels et les médecines alternatives. Personnalités déjà condamnés pour diffamation comme Catherine Picard, présidente de l'UNADFI, ou Daniel Groscolas, ex-président du CCMM ou travaillant pour ces organismes comme le journaliste Renaud Marhic ou appartenant, comme le docteur Grunwald, à des organismes officiels comme la MIVILUDES dont le président actuel, Jean-Michel Roulet est lui-même poursuivi en justice pour diffamation.

Bref de nombreux intervenants déjà condamnés pour diffamation ou appartenant à des organismes qui se livrent régulièrement à l'art de la diffamation et de la manipulation de l'opinion publique à grand renfort de médias et de fausses informations. Diffamez, diffamez, il en restera toujours quelque chose ! L'ennui c'est que l'on médiatise un peu moins les condamnations qui s'ensuivent et qui sont de plus en plus fréquentes, Dieu merci !

L'UNADFI est une association française créée sur un modèle américain du même type et inspiré par un mouvement psychiatrique qui fut à l'origine des techniques dites de « deprogramming ». Elles sont interdites depuis aux Etats-Unis mais ces thèses psychiatriques dangereuses pour les libertés et les personnes ont été reprises par l'UNADFI et le CCMM.

Certaines actions de deprogramming en France ont déjà fait l'objet de condamnations par la justice. Il n'est donc pas étonnant mais très préoccupant que ce soit un centre de recherche en Psychologie qui ait pris l'initiative d'inviter et de cautionner cette belle brochette de « déprogrammeurs » qui veulent faire la loi sur nos croyances et nos convictions au mépris total des libertés dans ce pays.

Nous serons donc présents et tout particulièrement vigilants aux propos qui se tiendront dans ce colloque.

Je me tiens à votre disposition pour de plus amples renseignements (06 80 33 47 54).

Jacques Dubreuil, président de L'OMNIUM des Libertés